

ACADEMIE DE  
RENNES

ETABLISSEMENT  
Collège Georges Brassens  
35650 LE RHEU

## PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Année scolaire : 2022-2023**

**Numéro de séance : 2**

**Date de convocation : 29 novembre 2022**

**Présidence de : Mme Le Guével Principale**

**Quorum : 15**

**Nombre des présents : 21**

**Nombre d'absents excusés : 7**

### SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES

Approbation du PV du CA du 4 octobre 2022 : 2 abstentions.

Le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité.

#### I. Affaires pédagogiques et Vie Scolaire

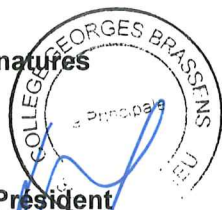
1. Présentation de la répartition 2022-2023 des IMP (Indemnités pour Missions Particulières)
2. Convention classe relais
3. Convention Le Rheu à vélo
4. Convention Basket
5. Charte des voyages
6. Convention Liberté couleurs
7. Convention Association Emeraude
8. Présentation des actions pédagogiques réalisées au 29 novembre

#### II. Affaires administratives et financières

1. Délégations de signature du Conseil d'administration au Chef d'établissement
2. Budget 2023
3. Contrat TurboSelf
4. Contrat Sschiller (DAE)
5. Contrat R2S (maintenance SSI)
6. Convention Assitants d'Education
7. DBM (transfert 1 500€ d'ALO vers OPC : achat tondeuse)
8. Convention DAIP
9. Convention pour la gestion du séjour à Grassbrun
10. Accord de principe

Signatures

Le Président



Le Secrétaire

# PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 29 novembre 2022

Qualité		Titulaires							
		Nom –Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
<b>Administration</b>	Chef d'établissement	LE GUEVEL Maryvonne	X						
	Adjoint	LE DANIEL Anne-Cécile	X						
	Gestionnaire	NICOLAS Philippe	X						
	CPE	HAZARD Muriel			X				
<b>Elus locaux</b>	Collectivité de rattachement	COULOMBEL Ludovic			X				
	Collectivité de rattachement	BILLARD Armelle	X						
	Commune siège	GILBERT Didier	X						
	Groupement de commune	THEBAULT Philippe			X				
	Commune siège								
.....									
<b>Personnalité qualifiée</b>		PELHATE Frédéric			X				
<b>Total</b>	<b>9</b>		<b>5</b>		<b>4</b>				
<b>Personnels de l'établissement</b>	Personnels d'enseignement	LEGEAIS Vincent	X			MONTAROU Karine	X		
		TROQUET Sandrine			X	MUTSCHE Jean-Pierre			
		BEDELET Jean-Marie	X			GERNOT-PENNEQUIN Servane			
		CLOAREC Guillaume			X	ROSTAM Ekbal			
		DULAT Michaël	X			DELEBECQUE Christophe	X		
		DARCOS Marie	X						
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	MERCIER Sophie			X				
		BENOIST Sébastien			X				
		QUINTIN Sonia	X						
<b>Total</b>	<b>9</b>		<b>5</b>		<b>4</b>		<b>2</b>		
<b>Parents d'élèves et élèves</b>	Elus parents d'élèves	PREIS Emiliana			X	COURTAND Cécile			
		LOUIS-FERNAND Sandie	X			LE DREZEN Silvina			
		JACQUEMIN Bénédicte	X			PASCO Maryvonne			
		LOPERA Natacha	X			DELONGLEE Gwenaëlle			
		CLAUSSE David			X	LE MENER-TOUPIN Brigitte			
		LE TREIS Marc	X			SACHET Ivan	X		
	Elèves	LE GOFF Jean-Baptiste	X			BEAULIEU Laurence	X		
		KERMEL Alicia				MALONGA Sarah			
		KORKMAZ Botan	X			ROUARD Noah			
		MELAKHESSOU Soumeya			HEFDAOUI Issa	X			
<b>Total</b>	<b>10</b>		<b>6</b>		<b>3</b>		<b>3</b>		

Madame la principale ouvre la séance à 17h30, le quorum est atteint, le conseil d'administration peut commencer. Elle soumet au vote le procès-verbal du conseil d'administration du 4 octobre dernier. Il est approuvé : 19 « pour » et 2 abstentions.

Règlement intérieur du CA :

Mme la principale pose la question du rétablissement de la Commission Permanente. Les membres du CA ne souhaitent pas sa réactivation.

Une discussion s'engage sur le secrétariat des séances. Des représentants des enseignants soulignent la difficulté de prendre en note les débats tout en y participant.

À propos de l'article 8, quelques membres considèrent qu'il est nécessaire d'imprimer certains documents, notamment les plus difficiles à lire, en particulier pour les présents au CA qui n'ont pas d'ordinateur. On reste sur le principe de l'impression à la demande.

Autre point abordé : la possible contradiction entre la nécessaire expression de tous et le temps limité du CA qui ne doit pas excéder 2h30.

Le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité.

Madame la principale donne lecture de l'ordre du jour.

## **RUBRIQUE I. Affaires pédagogiques et vie scolaire**

### **Sujet 1.1 Présentation de la répartition 2022-2023 des IMP**

Pour une dotation de 9,5 heures, Mme la Principale propose une répartition de 8,75 heures.

Mme la Principale souligne qu'une IMP de 0,5 équivalent HSA est attribuée au titre du suivi des élèves en situation de handicap. Un reliquat de 0,75 n'est pas attribué. Des demandes ont été faites par certains enseignants.

(+ erreur sur IMP 4 : 1 IMP / 36 HSE / montant à corriger)

### **Sujet 1.2 Convention Classe relais**

Cette convention acte la venue d'un enseignant du premier degré et d'un éducateur pour certains élèves en difficulté. Elle en permet la gratuité. Pour ce qui est de l'admission dans ce dispositif, Mme la Principale rappelle qu'elle est validée par les parents des élèves concernés.

Des parents s'interrogent sur la prise en compte du coût du transport par la famille ou le collège, si les élèves étaient amenés à se rendre dans le collège partenaire. Mme la Principale n'est pas sûre qu'il soit judicieux que les deux élèves concernés se déplacent jusqu'au collège des Chalais.

Approuvée à l'unanimité

### **Sujet 1.3 Convention Le Rheu à vélo**

À l'initiative d'un des professeurs de technologie, certains élèves se déplacent sur le temps du midi pour rejoindre l'association « Le Rheu à vélo ».

Vote pour l'adhésion : 80 € : à l'unanimité.

Vote pour la convention : à l'unanimité.

### **Sujet 1.4 Convention Basket**

Cette convention permet à un groupe d'élèves de bénéficier d'un atelier de basket encadré par un animateur et une professeure d'EPS. Un des représentants des élèves présente l'atelier dans le détail. Ce dispositif est ouvert aux élèves qui adhèrent à l'Association Sportive.

Adoptée à l'unanimité

### **Sujet 1.5 Charte des voyages**

Vote reporté suite à un problème de mise en forme des documents.

### **Sujet 1.6 Convention Liberté couleurs**

Il est prévu une intervention de 2h sur le thème de la vie affective et sexuelle auprès des classes de 5<sup>e</sup>.

2 abstentions

### **Sujet 1.7 Convention Association Émeraude**

Il est prévu une intervention auprès de toutes les classes de 3<sup>e</sup>.

Adoptée à l'unanimité

Un débat s'engage autour de la problématique de l'identité sexuelle et de l'intégration des élèves qui ne s'identifient pas à un genre normé.

### **Sujet 1.8 Présentation des actions pédagogiques au 29 novembre**

Mme la Principale présente les actions pédagogiques qui ont eu lieu à ce jour.

## **RUBRIQUE II. Affaires administratives et financières**

### **Sujet 2.1 Délégations de signature du Conseil d'administration au Chef d'établissement**

M. le gestionnaire présente le principe de cette délégation.

4 abstentions

### **Sujet 2.2 Budget 2023**

M. le gestionnaire présente le projet de budget 2023. Les actions et projets pédagogiques présentés par les enseignants peuvent être soutenus. Il est noté que la réactivation des voyages scolaires constitue un élément important de ce projet de budget.

Le budget du RSH est reconduit mais une modification est à prévoir en raison des travaux qui affecteront le self.

M. le gestionnaire évoque le coût du devis d'environ 20 000 € pour l'entretien des espaces verts ce qui justifie la préférence actuelle pour des interventions ponctuelles afin de réduire les coûts.

Une représentante des familles s'interroge sur les ambitions de sobriété énergétique de l'établissement. Mme la Principale précise que des réflexions collectives sont en cours comme le projet CUBE.S pour diminuer la consommation de l'énergie dans l'établissement.

Une question concerne la ligne « Poste assistants d'éducation » qui n'apparaissait pas précédemment. C'est une indication qui correspond à la loi.

Le déficit est comblé par un prélèvement sur les fonds de réserve, fonds qui sont suffisants pour les années à venir. La représentante du Conseil départemental précise que celui-ci n'a pas souhaité reprendre des crédits qui avaient été attribués avant la période de l'épidémie, bien que ceux-ci n'aient pas été utilisés.

Mme la Principale souligne l'effort important du département pour prendre en charge les frais énergétiques.

Une nouveauté, le Pass culture, accompagne l'ouverture culturelle. Ce dispositif national permet de développer et de financer des actions qui n'apparaissent pas dans le budget. Ces dotations sont à destination des élèves de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup>. Est prévu un élargissement aux 6<sup>e</sup> et aux 5<sup>e</sup> en septembre 2023, mais les modalités n'en sont pas connues.

Le projet de budget est adopté à l'unanimité.

### **Sujet 2.3 Contrat Turboself**

M. le gestionnaire présente le contrat de la machine pour la gestion des entrées au self.

1 vote contre.

1 abstention.

### **Sujet 2.4 – Contrat Schiller (DAE)**

M. le gestionnaire présente le contrat pour l'entretien du défibrillateur.

Suite à une question d'un représentant des familles, Mme la Principale affirme l'ambition de former les élèves au PSC1.

Adoptés à l'unanimité.

**Sujet 2.5 – Contrat R2S**

M. le gestionnaire présente le contrat pour la maintenance incendie.

Adopté à l'unanimité.

**Sujet 2.6 – Convention AED**

Il est rappelé que ce service de gestion est piloté par le lycée Mendès France.

1 abstention

**Sujet 2.7 – DBM**

M. le gestionnaire présente la proposition de transfert de 1500 € de ALO vers OPC pour l'achat d'une tondeuse.

Adoptée à l'unanimité

**Sujet 2.8 – Convention DAIP**

On souligne la modestie du coût au regard du service rendu.

Adoptée à l'unanimité

**Sujet 2.9 – Convention pour la gestion du séjour à Grassbrun**

Convention adoptée à l'unanimité

Participation des familles : 1 abstention

**Sujet 2.10 – Accord de principe**

Mme la Principale demande un accord de principe pour une participation des familles à hauteur de 400 € pour étudier la possibilité d'un voyage à Bruxelles à la place de celui prévu aux Pays-Bas qui s'avère à ce jour difficile à finaliser.

2 votes contre